

Association Vivre aux Chaprais

28 A rue de la Rotonde

www.chaprais.fr

Besançon le 17 février 2011

Bonjour monsieur Bernard.

J'ai bien reçu votre réponse (voir ci-dessous) concernant le stationnement intempestif devant les garages de madame Mahé, rue de la Rotonde et je vous en remercie.

Cette réponse est surprenante à plus d'un titre :

1.- Deux blocs de béton, rappelez-vous, étaient disposés devant ces garages. Si vos services les avaient disposés là, c'est qu'ils avaient une utilité, non? Et vous les supprimez sans envisager une solution de remplacement, sans en discuter avec la personne concernée.

2.- Vous dites que le passage piétons et le stationnement sont suffisamment matérialisés à cet endroit. Mais il ne suffit pas de l'affirmer car la réalité est toute autre et elle est têtue! Cette matérialisation au sol n'empêche pas le stationnement à droite comme à gauche du passage piétons, stationnement qui déborde alors devant les garages et sur le passage lui-même.

Et si cette riveraine vous a appelé plusieurs fois, ce n'est point par plaisir, vous le savez bien.

3.- Vous avez supprimé plus haut des places de stationnement en élargissant le trottoir : dont acte, mais cela complique les problèmes de stationnement d'où les débordements signalés.

4.- Vous indiquez que la police municipale est avertie et fera des contrôles. Mobiliser des policiers pour cela me semble particulièrement abusif et insuffisant puisqu'ils ne peuvent passer plusieurs fois par jour!

Alors qu'un simple poteau suffirait à régler le problème! Vous en avez installés 5 plus bas, en élargissant le trottoir afin de protéger une entrée porte cochère et c'est bien. Alors pourquoi en refuser un, ici, précisément?

Cette volonté de décider sans prendre en compte la réalité et les doléances des riverains est préjudiciable à la renommée de votre service! Nous espérons mieux de vous, surtout pour si peu!

Nous souhaitons que la raison va enfin l'emporter et que nous allons cesser ces vains échanges pour un poteau....

Je vous en remercie par avance et vous adresse mes salutations citoyennes.

J.C. Goudot président de "Vivre aux Chaprais".

Message du : 16/02/2011

De : "BERNARD Gilles " <gilles.bernard@besancon.fr>

A : "goudot.jeanclaud@neuf.fr" <goudot.jeanclaud@neuf.fr>

Copie à :

Sujet : Stationnement intempestif devant le 11 rue de la rotonde

Cher Monsieur,

Daniel MOUROT, responsable de la Direction Voirie a bien reçu votre courrier, et me charge de vous répondre.

Je suis à l'origine du projet d'aménagement des trottoirs de la rue de la Rotonde et j'ai à ce jour reçu plusieurs appels téléphoniques de Mme MAHE. Un courrier lui a également été envoyé au début de ce mois. Deux blocs béton étaient auparavant installés devant les garages de Mme MAHE, ces obstacles considérés dangereux ont été enlevés et la décision a été prise de ne pas les remettre.

Les garages qui ouvrent sur la rue, leur situation au carrefour de la rue du cercle, le stationnement

matérialisé au sol de part et d'autre de l'entrée charretière et également le passage piéton matérialisé à cet endroit sont autant d'éléments qui suffisent à ce qu'aucun véhicule ne stationne plus devant Chez Mme MAHE.

Ainsi, pour ces raisons nous ne pouvons répondre favorablement. Néanmoins, la Police municipale est avertie et participe déjà à des contrôles rue de la Rotonde.

Espérant ainsi répondre à vos attentes, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Gilles BERNARD

Technicien, bureau d'études.

Copie à Mr Daniel MOUROT Directeur du service Voirie et Déplacements.